

Selon toute apparence, le Canada peut augmenter sa part du marché des importations américaines de meubles et il y a des fabricants canadiens qui sont en mesure de répondre à la demande américaine. Si l'Accord de libre-échange est conclu, ces débouchés augmenteront car les droits de douane, qui varient entre 2,4 % sur les sièges en caoutchouc ou en plastique avec un bâti en bois et 7,5 % sur les meubles et pièces de meuble en rotin, osier, bambou ou matières similaires, seront supprimés d'ici le 1^{er} janvier 1993. La liste complète des droits de douane est présentée à l'annexe 6. Actuellement, les meubles sont importés en franchise uniquement s'ils sont destinés à des véhicules automobiles ou des aéronefs civils.

PERSPECTIVES DE L'INDUSTRIE AMÉRICAINE

Cette partie se fonde sur l'édition 1988 de U.S. Industrial Outlook que publie l'USDOC. Cette information permet de prévoir de façon générale les perspectives à court terme, et donne une idée des tendances et développements attendus dans le secteur américain de l'industrie du meuble. Cette information peut être intéressante, mais les secteurs sont priés d'utiliser prudemment ces données pour les raisons suivantes :

Premièrement, même si l'USDOC est la source de la partie intitulée «Importations américaines 1982 - 1987» (voir le sommaire précédent) et «Perspectives de l'Industrie américaine», il utilise deux systèmes différents de classement des produits. Ces différences peuvent sembler imperceptibles. Dans certains cas, des titres légèrement différents peuvent refléter des ensembles de produits très similaires; dans d'autres, des titres similaires pour les secteurs et groupes de produits englobent une gamme de produits un peu différente. Ainsi, les prévisions de marché publiées dans «Perspectives de l'Industrie américaine» pourraient s'appliquer à une gamme de produits un peu différente de celle utilisée dans le reste du présent rapport.

Deuxièmement, même si la plupart des parties de «Perspectives de l'Industrie américaine» concernent l'ensemble du secteur, d'autres visent des produits ou groupes de produits spécifiques. Les prévisions faites aux deux niveaux doivent être soigneusement évaluées puisqu'elles peuvent diverger considérablement des perspectives pour tout produit qu'ils englobent. On recommande donc que les données sur les perspectives ne servent qu'à offrir une idée générale des perspectives à court terme dans ce secteur.

Les perspectives de l'industrie américaine du meuble sont liées à divers facteurs. Selon des documents du département du Commerce des États-Unis, les mises en chantier dans le secteur de la construction résidentielle influent directement sur les ventes d'appareils ménagers et de meubles; les meubles rivalisent avec d'autres biens de consommation durables; enfin, la confiance des consommateurs, le niveau d'emploi et la tranche de la population âgée de 25 à 55 ans influent beaucoup sur les ventes de biens durables. Les personnes de ce groupe d'âge sont grands consommateurs de biens de consommation durables.